

# fsh info

## Le journal d'information du Foyer Schaerbeekois

(FSH) Foyer Schaerbeekois / rue de la Consolation, 70 / B-1030 Bruxelles / T- 02 240 80 40 / F- 02 240 80 60 / lefoyerschaerbeekois@fsh.irisnet.be  
**Permanences** / lundi - mercredi - vendredi de 7h30 à 11h30 / jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30



## L'hiver au chaud et en sécurité!



### L'hiver est à nos portes et il est temps de s'y préparer!

Bien que les températures soient plus douces qu'à l'accoutumée, il vaut mieux être prévoyant: cela risque de ne pas durer! En prévision de la chute des températures, il est important de préparer son logement pour l'hiver.

Comment faire de votre habitat un nid douillet? Ce numéro du FSH Info y est largement consacré :

- Trucs et astuces pour éviter les déperditions de chaleurs et les grosses factures d'énergie;
- Quand et comment

entretenir mes équipements de chauffage pour un meilleur rendement;

- Qui peut m'aider dans ces différentes démarches?
- Comment veiller à ma sécurité et à celle de ses voisins en observant quelques règles simples?

Autant de conseils pour affronter l'hiver en toute sérénité.

### Un hiver que nous voulons également solidaire!

Cette année encore, le Foyer Schaerbeekois ouvre ses portes au dispositif hivernal « Le Chauffoir ».

Ouvert pour la première fois en février 2012, le Chauffoir est une initiative qui a été lancée en collaboration par le CPAS de Schaerbeek et la Croix-Rouge, à destination des personnes sans-abri, mal logées, mal chauffées et les personnes isolées, qui ont désormais la possibilité de venir se restaurer et se reposer en journée, entre 8h30 et 15h00, dans des locaux mis à disposition par le Foyer Schaerbeekois.

Cet hiver, nous sommes très heureux au Foyer Schaerbeekois de pouvoir offrir, dans un espace proche, des moments de chaleur aux sans-abris en partageant une partie de nos locaux avec eux. •

## Passer l'hiver au chaud : Gérer et contrôler vos équipements de chauffage !

### Vous avez un chauffage central ?

#### Comment gérer la température dans votre appartement ?

- Soit un thermostat d'ambiance règle la température que vous souhaitez dans votre logement. En général, il se situe dans le séjour. Durant la journée, réglez-le sur 20°C. Pour la nuit, entre 16°C et 17°C.
- Soit vous réglez manuellement la température dans chacune de vos pièces à l'aide de la vanne thermostatique du radiateur. Chaque radiateur de votre logement possède une vanne thermostatique notée de 0 (vanne fermée) à 5 (vanne ouverte au maximum) qui règle la quantité d'eau chaude entrant dans chaque radiateur.

#### Les gestes importants :

- Ne jamais enlever une vanne thermostatique. Supprimer une vanne thermostatique équivaut à une vanne ouverte au maximum. Vous consommerez donc beaucoup plus de chaleur. Votre décompte annuel de chauffage sera élevé.
- Ne pas installer de meubles devant les radiateurs.
- Ne pas enlever les calorimètres qui se situent sur chaque radiateur. Un relevé annuel est réalisé et un décompte de charges est prévu par le Foyer Schaerbeekois une fois par an. Vous risquez de payer la différence de consommation réelle et celle constatée dans votre logement dépourvu de calorimètres.
- En période de froid, ne pas fermer toutes les vannes thermostatiques durant une très longue période. Votre logement ne sera pas chauffé et vous risquez de créer de la condensation.

### Vos radiateurs fonctionnent mal :

- Purgez vos radiateurs. Sur le radiateur, à l'opposé de la vanne thermostatique, tournez la vis avec un tournevis afin d'évacuer l'air dans le radiateur. Attention, munissez-vous d'un gobelet car une fois l'air échappé, l'eau va couler. Dès ce moment, refermez la vis. Faites cette opération à chaque radiateur.
- Si le chauffage ne fonctionne toujours pas après avoir purgé les radiateurs, appelez la régie technique du Foyer.

### Entretien de la chaudière :

#### Vous disposez d'une chaudière collective ?

Pas de soucis ! le Foyer Schaerbeekois organise l'entretien de la chaudière ; ceci est compris dans vos charges.

#### Vous disposez d'une chaudière individuelle ?

Une campagne d'entretien de votre chaudière individuelle ou de votre chauffe-eau fonctionnant au gaz sera réalisée afin de garantir leur bon fonctionnement.

Cette campagne aura lieu **entre le 9 octobre et le 15 décembre 2017.**

Un courrier vous a d'ailleurs été envoyé pour vous informer de tous les détails (nom et coordonnées de l'entrepreneur, choses à faire en prévision de sa visite,...).

Vous avez d'autres questions au sujet de cette campagne et de son organisation, vous disposez d'une chaudière individuelle mais n'avez pas reçu de courrier ? N'hésitez pas à contacter M. Bassette du service technique au 02/240.80.40, ou nos agents de convivialité (après 15h) au 0473/85.56.43 ou 0473/85.56.06.

**Dernier conseil :** Veillez à dépoussiérer régulièrement vos radiateurs !

### Vous avez des convecteurs au gaz ?

**Votre convecteur vous appartient et vous en avez la responsabilité.**

Faites-le installer par un organisme agréé afin qu'il réponde aux normes de sécurité.

#### Comment gérer la température dans votre appartement ?

Toutes les pièces de votre appartement doivent être chauffées et ventilées régulièrement.

Les nouvelles normes de sécurité interdisent la pose de convecteur au gaz dans les chambres.

Si l'utilisation d'un chauffage d'appoint électrique peut être une solution, n'oubliez pas qu'il s'agit d'un mode de chauffage plutôt onéreux. Veillez donc à chauffer ces pièces régulièrement mais à bien couper le chauffage électrique lorsque vous n'y êtes pas.

- Faites circuler la chaleur produite par vos convecteurs dans tout l'appartement en laissant les portes intérieures ouvertes régulièrement.
- N'oubliez pas d'aérer toutes les pièces min. 15minutes par jour même en hiver !

#### Les gestes importants :

- Ne jamais poser de linge sur le convecteur ;
- Ne pas mettre de meubles devant le convecteur ;
- Ne bouchez pas les grilles d'aération sur les portes.

#### Entretien de vos convecteurs :

- Vos convecteurs comme les cheminées doivent être entretenus une fois par an par une entreprise agréée.

**Dernier conseil :** Dépoussiérez régulièrement les grilles.

#### Limitez votre consommation d'énergie : Mettez un pull

En réduisant de 1° la température vous économiserez 7% sur votre facture d'énergie.

#### Laissez le froid dehors

- Coupez le chauffage quand vous aérez votre logement
- Installez des doubles rideaux si vous avez du simple vitrage

## Passer l'hiver en sécurité : Quelques règles simples pour assurer la sécurité de tous !



Avant toute chose, n'oubliez pas, l'utilisation de bonbonnes de gaz et les appareils de chauffage mobiles au gaz ou au pétrole sont strictement interdits dans nos logements !

#### Prévention des risques électriques

- Vérifiez régulièrement le bon état de vos prises de courant et des fils de vos appareils électriques.
- Coupez le courant au disjoncteur avant toute intervention sur l'installation, même pour changer une ampoule.
- N'utilisez aucun appareil électrique en ayant les pieds ou les mains mouillés, ou les pieds nus (attention aux rasoirs et sèche-cheveux) à plus forte raison si vous êtes dans la baignoire ou sous la douche.
- **Attention aux prises multiples qui risquent de chauffer et n'abusez pas des rallonges : elles peuvent être à l'origine d'accidents.**
- Veillez à n'utiliser que des appareils conformes aux normes de sécurité européennes porteurs de la mention : CE.

#### Prévention des fuites de gaz

- Vérifiez régulièrement le bon état des flexibles en caoutchouc, changez-les dès qu'ils sont abîmés et respectez la date limite d'utilisation qui y est inscrite. Ils doivent porter la mention ARGB.

- Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière.
- En cas de longue absence, éteignez le chauffe-eau, fermez votre vanne de gaz au niveau de votre cuisinière et le(s) robinet(s) d'arrivée d'eau du logement.

#### Prévention CO

- Veillez à toujours bien aérer les pièces où se trouve un appareil produisant du CO (ne bouchez pas les grilles de ventilations).
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eaux par un installateur agréé.
- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau.

#### Derniers conseils :

**Vous disposez de détecteurs de fumée et de CO ; veillez à leur bon fonctionnement !**

- Changez régulièrement les piles.
- Faites directement appel au Foyer Schaerbeekois lorsque que votre appareil émet un signal sonore ou lumineux particulier (lampe rouge et/ou bip régulier).



## Quand et comment nous contacter ?

Pour répondre plus efficacement et plus rapidement à vos questions, nous avons mis en place un nouveau système. Désormais, le Foyer Schaerbeekois est équipé d'un central téléphonique. Vous serez ainsi dirigé automatiquement vers le bon poste.

Pour cela, un seul numéro : le **02/240.80.40.**

Ensuite, c'est à vous de jouer ! Définissez votre langue, identifiez-vous comme locataire et choisissez l'option qui vous convient :

- pour une demande d'intervention technique : **tapez le 1 ;**
- pour une question relative à votre dossier administratif : **tapez le 2 ;**
- pour un retard de paiement : **tapez le 3 ;**
- pour contacter le service social : **tapez le 4 ;**
- pour une question relative à votre garantie locative ou un remboursement en votre faveur : **tapez le 5 ;**
- pour une question relative à votre décompte des charges : **tapez le 6.**

**D'après nos statistiques, nos lignes sont moins sollicitées entre 7h30 et 9h00 ainsi qu'entre 14h30 et 16h00... Pensez-y !**



## Service de nettoyage

**Vous habitez un immeuble qui bénéficie d'un service de nettoyage ?  
Changement de planning.**

Certains d'entre vous nous avaient déjà interpellés sur le coût du nettoyage dans vos charges. Nous avons donc réfléchi à une solution. Afin de mettre en place toutes les mesures qui permettront de diminuer le coût des charges locatives, le service nettoyage de vos immeubles a donc été réorganisé. Cette réorganisation aura notamment pour effet de réduire le nombre d'heures prestées, ce qui permettra de diminuer le coût du nettoyage dans vos charges.

Le passage de nos équipes étant moins fréquent, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter votre immeuble. En effet, tout manquement à ce principe pourrait entraîner des frais supplémentaires.

### **Des questions à ce sujet ?**

Prenez contact avec nos services au 02/240.80.40 ou par e-mail [lefoyerschaerbeekois@fsh.irisnet.be](mailto:lefoyerschaerbeekois@fsh.irisnet.be) à l'attention de Madame Hory en précisant vos coordonnées. •

## Une brocante pour les locataires du Foyer Schaerbeekois sur le site Marbotin

**Une brocante pour les locataires du Foyer Schaerbeekois sur le site Marbotin.**

La brocante sociale « Brokenstock » est un projet géré par le Projet de Cohésion Sociale Marbotin, en partenariat avec le Foyer Schaerbeekois. Ce projet existe depuis 2014 et connaît un grand succès auprès des habitants qui la fréquentent.

La brocante se base sur les principes de l'économie solidaire. Elle porte donc quatre valeurs fondamentales, à savoir, la cohésion – la solidarité – le projet collectif – la sensibilisation à l'environnement. Elle s'appuie également sur une dynamique participative, c'est-à-dire que chaque personne peut s'y investir à divers niveaux. Vous pouvez donc simplement venir y acheter du mobilier et des affaires à petit prix, mais vous pouvez également nous aider à la gérer et à l'organiser. Tous les niveaux d'implication sont donc possibles.

Cette brocante est destinée uniquement aux personnes locataires d'un logement social au Foyer Schaerbeekois.

Elle a lieu tous les premiers jeudis du mois durant toute l'année dans le garage situé au 182 rue de l'Agriculture - 1030 Schaerbeek. Elle est ouverte à 14h et ferme ses portes à 17h.



Plus d'information ? Prenez contact avec le PCS Marbotin :

**PCS Agriculture-Haecht-Marbotin  
26-28 (bte 008) rue Adolphe Marbotin  
à 1030 Schaerbeek  
Tél. : 02/245.37.30  
GSM : 0484/76.38.43  
E-mail : [espacelocataires@skynet.be](mailto:espacelocataires@skynet.be)**

